



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Paris,

16 AOUT 2018

Direction des ressources humaines

Service de gestion

REÇU LE

*Sous-direction de la gestion administrative
et de la paie*

20 AOUT 2018

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier en date du 28 juin 2018, vous souhaitez, compte tenu de la mise en œuvre en 2019 du prélèvement à la source, que toutes les dispositions soient prises au sein de la DRH, afin d'éviter des retards dans la prise des arrêtés individuels qui pourraient ainsi avoir des conséquences financières négatives sur la situation des agents, si leur traduction financière n'était pas effective sur l'année 2018.

Votre courrier a retenu toute mon attention. Je puis vous assurer que les services de la DRH sont particulièrement attachés à ce que leur action quotidienne ne pénalise pas les agents. Ainsi, grâce à des actions volontaristes, comme la mise en place de campagnes spécifiques par chantiers mais également grâce à un investissement conséquent des équipes en poste et à leur forte mobilisation, les retards de gestion sont en nette résorption. A titre d'exemple, je peux ainsi vous préciser que le taux de réalisation des arrêtés d'avancement d'échelon atteignait globalement au mois de mai 2018, 70 % pour l'ensemble des corps.

S'agissant des reprises d'indus, le chantier de régularisation concernant l'indemnité dégressive, issue du décret 2015-492, dite « 1870 » est en cours d'achèvement. Je vous confirme que des mesures exceptionnelles de remboursement des sommes indûment perçues ont été mises en œuvre à la demande des agents intéressés, afin de tenir compte des situations particulières le cas échéant.

J'ai bien pris note de vos préoccupations et vous assure que la DRH met tout en œuvre pour répondre au plus près aux besoins des agents.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général FO
46, rue des petites écuries
75010 Paris

Copie : RS

**L'adjoint au directeur
des ressources humaines**
Gérard CHATAIGNER